



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeur pour ce numéro :
Claude Guioillier.

Vendredi 2 septembre 2016

N° 676



Démographie

26 000 décès entre 2000 et 2015 (15 pour mille migrants) La Méditerranée ouvre la porte de l'Europe mais est « meurtrière »

Dans *Population & Sociétés* n° 532 d'avril 2016, Philippe Fargues, sociologue et démographe (directeur du Centre d'études des politiques migratoires, Institut universitaire européen de Florence), dresse un bilan des migrations à travers la Méditerranée (« Un million de migrants arrivés sans visa en Europe en 2015 : qui sont-ils ? », 4 pages).

L'évolution des entrées irrégulières par la Méditerranée, en Grèce, Italie, Espagne, et à Malte, est impressionnante : jusqu'en 2013, cela concernait de 10 000 à 50 000 migrants selon les années. En 2014, ils sont plus de 200 000 ; en 2015, près de 900 000.

Dans le même temps, la Méditerranée est devenue la route migratoire la plus dangereuse au monde. Entre 2000 et 2015, sur un total d'1,7 million de personnes ayant traversé, il y a eu plus de 26 000 décès, soit un risque de décès pendant le voyage de 15 pour mille en moyenne. Philippe Fargues observe une « diminution sensible de la mortalité en mer » qu'il analyse par l'intensification des opérations de recherche et de secours et par un changement d'itinéraire : « La route de 250 à 500 km de la Libye à l'Italie a été délaissée au profit de celle de 10 à 20 km entre la Turquie et les îles grecques du Dodécanèse », soit un déplacement progressif de la Méditerranée centrale, « à haut risque », vers la Méditerranée orientale, « moins dangereuse ».

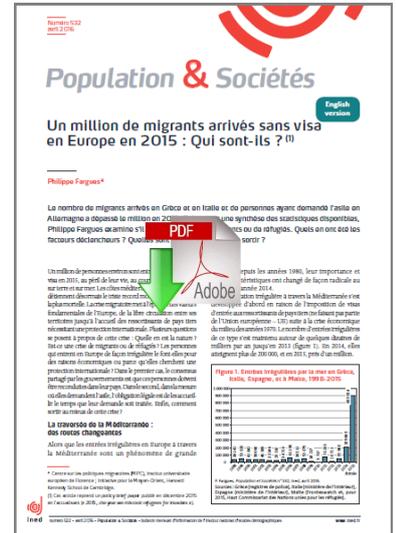
76 % obtiennent le statut de réfugiés suite à une demande d'asile

À partir des entrées clandestines en Grèce et en Italie entre 2011 et 2015, Philippe Fargues a étudié l'évolution des nationalités déclarées et celle de l'acceptation des demandes d'asile. En 2011, sur 120 000 migrants, il y avait principalement des Nigériens (28 800), des Afghans (17 800) et des Albanais (12 000). En 2015, sur 950 000 migrants, il s'agit essentiellement de Syriens (463 000), d'Afghans (187 000), d'Irakiens (64 000), d'Érythréens (38 000), de Pakistais (25 000).

Toujours en 2015, le taux d'acceptation des demandes d'asile s'est élevé à 76 %, contre 33,5 % en 2011. La progression s'explique par les nationalités : en 2015, concernant les Syriens, l'acceptation des demandes d'asile est quasi systématique (95 %). Cependant, le taux descend à 53 % pour les Afghans et à 67 % pour les Irakiens.

L'enjeu est important, tant pour les migrants que pour les pays d'accueil. Philippe Fargues s'interroge : « Les personnes qui entrent en Europe de façon irrégulière le font-elles pour des raisons économiques ou parce qu'elles cherchent une protection internationale ? Dans le premier cas, explique-t-il, le consensus partagé par les gouvernements est que ces personnes doivent être reconduites dans leur pays. Dans le second, dans la mesure où elles demandent l'asile, l'obligation légale est de les accueillir le temps que leur demande soit traitée ».

Philippe Fargues remarque qu'on est passé « d'une majorité de personnes ayant peu de chances d'obtenir le statut de réfugié à une majorité de personnes ayant une forte probabilité de l'obtenir ». Dès lors, Philippe Fargues tranche le débat sur les causes de la crise migratoire de ces dernières années : les migrants clandestins sont-ils attirés par l'Europe pour des raisons économiques, ou bien fuient-ils leur pays d'origine ? Le sociologue et démographe retient la seconde hypothèse : « Le niveau de violence dans les zones touchées par la guerre au Moyen-Orient n'a fait qu'atteindre de nouveaux sommets depuis 2014 et durant toute l'année 2015 ». En outre, ajoute Philippe Fargues, la situation dans les pays de premier asile, voisins de la Syrie, s'est dé-



tériorée, « notamment par l'insuffisance de l'aide humanitaire et les tensions croissantes entre les réfugiés et les pays hôtes ».

Tout à la fois problème et solution

Se projetant à moyen terme, Philippe Fargues s'inquiète de la forte pression que connaissent certains pays de premier asile où l'approche est d'abord humanitaire et non juridique. Autrement dit, le migrant n'y a pratiquement aucun droit. Philippe Fargues qualifie d'« États généreux » la Turquie, le Liban et la Jordanie, « mais cela a pesé sur leur économie », d'où des mesures restrictives notamment au Liban et en Jordanie. Pour tous les pays, les migrations constituent

un enjeu économique, mais impliquent également « l'équité sociale, la stabilité politique et la sécurité »...

Pour Philippe Fargues, la solution pour les Européens n'est sûrement pas de fermer la porte aux réfugiés et de les contenir à la porte de l'Europe : cela pourrait fortement déstabiliser les pays de premier asile, et mettre ainsi indirectement en danger la sécurité de l'Europe. Philippe Fargues poursuit en analysant les réponses, jusqu'à présent, de l'Union européenne à la crise migratoire. Dans tous les cas, les migrants peuvent être un problème, mais aussi une solution, en l'occurrence à la crise démographique et à la perspective de dépopulation que connaissent ou vont connaître divers pays.



Collectivités territoriales

Une quatrième commune nouvelle de deux communes

Au premier semestre 2016, le *Journal officiel* a publié la création de 37 communes nouvelles supplémentaires (*Maire info* du 29 juillet 2016). Celles-ci fusionnent au total 112 communes, soit un nombre moyen de communes fusionnées égal à trois. Quant au nombre moyen d'habitants par commune nouvelle, il est de 2 453.

Parmi ces 37 communes nouvelles du premier semestre, la plus importante en nombre d'habitants est celle de Châteaugiron, en Ille-et-Vilaine, avec 9 414 habitants. Celle qui regroupe le plus grand nombre de communes est Cloyes-Trois-Rivières, dans l'Eure-et-Loir, avec neuf communes fusionnées. À l'inverse, la plus petite est Montlainsia, dans le Jura, avec 253 habitants.

Maire info signale un regroupement dans un regroupement : la commune nouvelle de Picauville (Manche), créée en décembre 2015 et regroupant six communes, vient de faire l'objet d'un nouvel arrêté de fusion, et elle accueille à présent une commune supplémentaire.

Après Loiron-Ruillé, Pré-en-Pail-Saint-Samson et Sainte-Suzanne-et-Chammes, créées en 2015, la Mayenne

compte une quatrième commune nouvelle : Blandouet-Saint-Jean (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017). Au moins deux autres projets sont en discussion, mais on en reste toujours à des fusions de deux communes uniquement.

Articles déjà publiés sur le thème : *CÉAS-point-com* n° 638 du 8 janvier 2016 et n° 643 du 12 février 2016.

Point de vue

« L'expérience montre chaque jour que la qualité d'un fonctionnement démocratique n'est pas tant liée à la dimension de l'entité concernée qu'à la volonté et aux méthodes employées par les élus et leurs services, et aussi au comportement des citoyens et des corps intermédiaires, notamment les associations, plus ou moins anticipateurs et "constructifs" dans les débats et les prises de décisions. »

Michel Carré (Afip), « Les communes à l'heure de la fusion », in *Transrural initiatives* n° 456 de juin-juillet 2016



« Un jour, j'avais une conférence à faire dans le sud de Paris, à 21 heures. C'était embouteillé, je suis arrivé quinze à vingt minutes en retard et, comme je me sentais coupable, j'ai voulu me faire pardonner. J'ai commencé à raconter des choses au public, et puis j'ai éprouvé un moment de fatigue. J'ai demandé : "Cela ne vous dérangerait pas qu'on s'arrête cinq minutes pour que je boive un verre d'eau ?" et tout le monde a rigolé. J'ai regardé ma montre : il était 2 h 45. J'ai voulu arrêter mais on m'a dit : "Non, non ! On a des questions à vous poser". Alors ils m'ont posé des questions et libéré à 6 heures. Je suis arrivé chez moi à 7 heures du matin et ma compagne a ouvert un œil en disant : "D'où viens-tu ?" J'ai répondu que je venais de faire une conférence et elle m'a dit : "Trouve autre chose". »



André Brahic, astrophysicien et vulgarisateur scientifique français, décédé le 15 mai 2016 (propos rapportés par Pierre Barthélémy), *Le Monde* du 18 mai 2016.

www.ceas53.org

